

## Le dernier trilogue prend fin



source: photo personnelle / Elisabeth Caron

**Élisabeth Caron** à Londres 10 décembre 2023

Le 7 décembre 2023 a eu lieu le deuxième, et dernier, trilogue concernant la directive de retour.

Les mêmes acteurs représentant les institutions européennes étaient présents, soit madame Von der Leyen, présidente de la Commission, madame Metsola, présidente du Parlement, ainsi que monsieur Sanchez, président du Conseil, pour donner suite au trilogue de samedi dernier dans le but de trouver les derniers accords et compromis avant les séances de plénières les 12 et 13 décembre 2023.

Les trois acteurs clés ont affirmé que pendant ce trilogue, les discussions ont été franches, claires et beaucoup plus courtes que lors du trilogue précédent. Étant donné que beaucoup de sujets avaient été abordés samedi dernier, les sujets restants étaient beaucoup moins nombreux, mais tout aussi, complexes, tel que l'intelligence artificielle, les plateformes européennes, le rôle de Frontex, le travail et l'emploi, la coopération avec les États tiers ainsi que les droits fondamentaux des réfugiés.

Les présidents ont affirmé avoir été en mesure de trouver un consensus concernant l'intelligence artificielle ainsi que les enjeux entourant cette nouvelle technologie. Ils ont certifié que l'IA allait toujours être sous la supervision et le contrôle d'être humain qualifié. Ils ont indiqué qu'avec cette technologie, vient un certain nombre de risques, comme la fuite des données, et qu'il était important de se projeter dans l'avenir avec l'IA et trouver des mesures pour limiter et encadrer ces risques, comme l'enjeu de détection de mensonges et d'émotions. L'IA va venir aider à la prise de décision, mais il s'agit des humains formés qui vont avoir le point final. Les présidents ont aussi abordé le stockage des données, qui vont être conservées sur le territoire européen. Il est important de penser à cet aspect qui accompagne l'IA. De plus, ces derniers ont aussi expliqué le rôle et la formation des agents de Frontex dans l'utilisation de cette nouvelle technologie.

Par rapport à Frontex, les représentants des institutions européennes ont relevé que le rôle de ce dernier sera crucial dans les années à venir, et pas seulement en raison du nombre d'immigrants qui augmentent, croissance de 38% entre 2019 et 2022 et 52% entre 2021 et 2022, mais aussi avec l'utilisation de l'intelligence artificielle. Frontex va avoir un rôle incontournable dans la formation des agents frontaliers.

Également, les présidents ont affirmé que l'utilisation de la plateforme européenne entre les États membres, Eurodac, sera utilisée dans une logique de reconnaissance entre les États. Avec l'entrée de l'IA, il est plus important que jamais de s'assurer d'une communication et d'une reconnaissance des décisions entre les États, par l'entremise d'une plateforme commune fiable et moderne.

Concernant l'emploi et le travail, les représentants de Commission, Parlement et Conseil ont accepté d'ajouter des sections aux articles 11 et 13 de la directive de retour, soit le départ volontaire et le report de l'éloignement. Ils ont affirmé être en accord pour joindre aux articles une mention d'inciter les États membres à encourager les ressortissants à se trouver un emploi, ou du moins avoir la possibilité de garder leur emploi avant le départ. Cet ajout concerne, évidemment, seulement les ressortissants en situation régulière, étant donné que les questions de travail sont souvent du ressort de la sphère juridique, tel qu'expliqué dans notre article antérieur.

Les présidents ont également indiqué pendant ce deuxième trilogue qu'une coopération avec les États tiers sera de mise et sera même renforcée. Ils ont certifié que les pays refusant de coopérer avec l'Union européenne, concernant la directive de retour, pourraient subir des sanctions importantes. Les acteurs ont répété à maintes reprises pendant la conférence de presse, leur volonté d'une coopération entre tous les États et que des mécanismes allaient être mis en place pour s'assurer de cette coopération.

Le dernier point abordé lors du trilogue a été le renforcement des droits fondamentaux des réfugiés. Les présidents des institutions européennes ont affirmé que la directive de retour a pour but de renforcer le respect des droits fondamentaux et qu'ils vont tout faire en leur possible pour renforcer et protéger ces droits.

Madame Von der Leyen, madame Metsola et monsieur Sanchez ont indiqué que l'aspect des centres de rétention et la notion de réfugié, qui ont été longuement discutés dans le premier trilogue, ne peuvent malheureusement pas se retrouver davantage dans la directive de retour pour des raisons légales, mais ils ont tout de même été en mesure d'ajouter une section de précision des termes.

Également, la question de la définition des États sûrs, qui n'avait pas eu de consensus lors de la première rencontre, ne peut pas être discutée d'avantages. Les représentants ont défendu leurs positions en affirmant qu'il s'agit, tout comme le secteur du travail et de l'emploi, d'une notion d'ordre juridique et ils ne peuvent pas se prononcer encore plus sur le sujet.

Les acteurs-clés ont aussi fait mention de l'ajout d'un nouveau paragraphe dans l'article 8 sur le principe de coopération avec les États tiers. Ils souhaitent ajouter un troisième paragraphe sur les délimitations des échanges de données ainsi qu'une modification au paragraphe 1 avec les mécanismes de sanction.

Pour terminer la conférence de presse du deuxième et dernier trilogue, les représentants des institutions européennes sont revenus rapidement sur la question budgétaire qui a été abordé précédemment. Ils ont affirmé vouloir renforcer le fonds FAMI ainsi que son volet qui existe déjà dans la directive retour, dans la section incidence budgétaire, plutôt que de créer d'autres fonds. Ils justifient leur décision en expliquant que la création de nouveau fonds serait futile et qu'avoir trop de fonds pourrait créer confusion, malgré le fait qu'ils ne ferment pas la porte à cette option si elle est nécessaire dans le futur. Également, ils ont précisé l'augmentation de 5.6 milliards d'euros donnés à Frontex, considérant l'importance que l'IA va prendre dans les prochaines années, pour la période 2021-2027.

Madame Von der Leyen, madame Metsola et monsieur Sanchez ont indiqué être en quasi-accord complet sur tous les points dont ils ont discuté pendant ces trilogues et que les décisions finales vont être rendues aux plénières les 12 et 13 décembre prochain.

#### Support

[View Site Tips](#)  
[Help Centre](#)  
[Contact Us](#)  
[About Us](#)  
[Accessibility](#)  
[myFT Tour](#)  
[Careers](#)

#### Legal & Privacy

[Terms & Conditions](#)  
[Privacy Policy](#)  
[Cookies](#)  
[Copyright](#)  
[Slavery Statement & Policies](#)

#### Services

[Share News Tips Securely](#)  
[Individual Subscriptions](#)  
[Professional Subscriptions](#)  
[Republishing](#)  
[Executive Job Search](#)  
[Advertise with the FT](#)  
[Follow the FT on X](#)  
[FT Channels](#)  
[FT Schools](#)

#### Tools

[Portfolio](#)  
[Today's Newspaper \(FT Digital Edition\)](#)  
[Alerts Hub](#)  
[Business School Rankings](#)  
[Enterprise Tools](#)  
[News feed](#)  
[Newsletters](#)  
[Currency Converter](#)

#### Community & Events

[FT Community](#)  
[FT Live Events](#)  
[FT Forums](#)  
[FT Board Director](#)  
[Board Director Programme](#)

#### More from the FT Group >